



Gouvernement du Québec
Le premier ministre

Le 4 février 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au Feuilleton et préavis du 6 décembre 2018 par le député de LaFontaine à propos de la diffusion des agendas de fonction des membres du Conseil exécutif et du site Internet Transparence.gouv.qc.ca.

La volonté de notre gouvernement est d'offrir aux Québécoises et aux Québécois un maximum d'information sur les activités des premiers responsables des grandes décisions collectives, tout en tenant compte de la protection des renseignements personnels des citoyennes et des citoyens, de l'efficacité gouvernementale et de l'intérêt public.

Ainsi, suivant notre volonté d'avoir une approche intégrée et transparente, il était nécessaire de procéder à une évaluation du cadre existant sur la diffusion des agendas des membres du Conseil exécutif sur le site transparence.gouv.qc.ca. Cette évaluation nous a permis de constater de nombreuses lacunes dans la diffusion des agendas ainsi qu'un manque d'assiduité de certains membres du précédent gouvernement, ce qui a d'ailleurs été soulevé publiquement à quelques reprises.

À la lumière de ces constats, nous avons le devoir de mettre en place un cadre qui puisse assurer une diffusion qui soit plus cohérente et plus régulière que sous le précédent gouvernement.

Depuis le 28 janvier 2019, la population est en mesure de consulter sur le site transparence.gouv.qc.ca les agendas de fonction des membres du Conseil exécutif.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Legault', with a stylized 'F' and 'L'.

François Legault